



La lettre du sénateur GUILLAUME CHEVROLLIER

EDITO

Les réformes territoriales qui se sont succédées au cours de la dernière décennie ont, à beaucoup d'égards, désorganisé l'action publique locale et laissé les élus locaux souvent désemparés.

L'exercice de responsabilités locales est de plus en plus complexe et contraint à la fois par la baisse des dotations et des efforts toujours plus lourds demandés aux collectivités locales et par la multiplication des réglementations et des normes. Ajoutons à cela, la recentralisation du pouvoir à laquelle nous assistons depuis quelques mois.

Ainsi, sera débattu, courant juin, une proposition de loi portant sur différents sujets susceptibles de conforter les élus locaux dans leurs missions, à savoir : la création d'une agence nationale pour la cohésion des territoires qui financera des projets dans nos territoires ruraux et périurbains, le renforcement du rôle des communes, l'affirmation du rôle des départements dans leur mission de garants de la solidarité territoriale, une vraie décentralisation régionale en matière d'emploi, d'orientation et d'enseignement supérieur...

Dans cette perspective, je me tiens à votre écoute si vous souhaitez me faire part de vos analyses et de vos suggestions sur des sujets qui vous préoccupent au quotidien en tant que responsable local, l'objectif étant d'enrichir les débats que nous aurons au Sénat.

L'ACTU DU MOIS MEMBRE DU COMITÉ DE PILOTAGE DES ASSISES DE L'EAU

Gérard Larcher, Président du Sénat, m'a nommé membre du comité de pilotage des Assises de l'eau 2018, pilotées par Sébastien Lecornu, Secrétaire d'État auprès du ministre de la Transition écologique et solidaire.

La première séquence, (avril-juin), est l'occasion d'entamer des réflexions structurantes sur les grandes questions de politique de l'eau, la qualité et le financement de l'eau dans les territoires, la vétusté des infrastructures. Seulement 0.6 % des canalisations en France sont renouvelées chaque année. L'eau perdue dans les fuites (dont le taux est évalué à 25%), correspond à l'équivalent du lac d'Annecy !

La seconde séquence (septembre-novembre), permettra d'évaluer la résilience des territoires au changement climatique.

J'ai intégré deux groupes de travail : ingénierie de financement et diagnostic technique et financier.

N'hésitez pas à me faire part de vos observations/réactions/attentes quant aux compétences eau et assainissement.

EN DIRECT DU SENAT

PRÉSERVATION D'UNE POLITIQUE AGRICOLE FORTE : PROPOSITIONS



Le Sénat a adopté à l'unanimité 23 propositions consacrées à la réforme de la PAC. Le Sénat réclame un budget stable en euros sur la période 2021-2027 et veut conjurer le risque d'une vraie fausse simplification du mode de mise en œuvre de la PAC, qui ne profiterait qu'à la seule commission européenne, et non aux agriculteurs. Le Sénat souhaite également que la réforme permette d'améliorer les modalités de gestion de crise et poursuive les avancées de l'omnibus sur l'adaptation des règles de concurrence aux spécificités du monde agricole.

La France, première puissance agricole de l'Union, doit définir une stratégie offensive et pleinement assumée, comme ses partenaires, de défendre ses intérêts.

REVITALISATION DES CENTRES-BOURGS : LE SÉNAT PROPOSE UN PACTE AMBITIEUX

Fruit d'un travail transpartisan, ce Pacte doit lutter contre le fléau de la dévitalisation qui meurtrit de nombreuses villes en France. Alors que le Gouvernement a présenté son plan "Action cœur de ville", les sénateurs ont plaidé pour un projet reposant sur une batterie de mesures structurelles et autofinancées bien plus ambitieuses.

Les Sénateurs entendent instituer des opérations de sauvegarde économique et de redynamisation (OSER) à la main des élus locaux qui délimiteront la zone, créer une "agence nationale des centres-villes et centres-bourgs", alléger la fiscalité dans les périmètres OSER, instaurer une procédure d'information minimale des autorités locales en cas de départ des services publics en périphérie ou encore prioriser le déploiement du très haut débit dans les centres-villes conventionnés OSER.

COMMENT REPENSER LA POLITIQUE FAMILIALE ?

Alors que le taux de natalité diminue en France, et que la politique familiale est considérée comme une variable d'ajustement financier, j'ai tenu à rappeler dans le cadre d'un débat sur Public Sénat le rôle fondamental de la famille, cellule de base essentielle de notre société, de la naissance à la fin de vie.

Or, de nombreuses mesures pénalisantes pour les familles sont mises en place depuis 2012. Une politique familiale universelle, juste et équitable est la preuve que l'État reconnaît le rôle fondamental de la famille dans la société, indépendamment de toute considération financière.



[Visionner le débat](#)

CA NOUS INTERPELLE

Réforme constitutionnelle : la ligne rouge, ce sont les territoires !



Le grand enjeu de cette révision constitutionnelle, c'est de préserver les institutions de la Vème République tout en renforçant les droits du Parlement et en améliorant la relation entre élus et citoyens.

Il convient donc de trouver un juste équilibre entre la baisse du nombre d'élus et une juste représentation de tous les territoires de France, les villes, les petites villes et les campagnes. Le Sénat s'opposera à toute réforme qui se ferait sur le dos des territoires; leurs voix ne peuvent pas être sacrifiées.

LES COULISSES DU SENAT

Cérémonie de remise d'insignes à Bernadette Perrot

Ancienne élue locale, le Docteur Bernadette Perrot, médecin gynécologue engagé au service des femmes, des familles et de notre département de la Mayenne, a été promue Chevalier de l'Ordre National du Mérite au Sénat par Gérard Larcher.

Une reconnaissance forte de la République française pour sa ténacité et sa détermination à lutter contre la désertification médicale.



Entrepreneurs et élus, ensemble pour défendre l'attractivité du territoire

Je suis intimement convaincu qu'entrepreneurs et élus doivent travailler ensemble pour défendre l'attractivité du territoire, et c'est l'un de mes engagements.

C'est la raison pour laquelle j'ai souhaité contribuer à la nouvelle édition de la revue Génération Entreprise - Entrepreneurs Associés (GEEA), présidée par Monsieur Olivier Dassault, député de l'Oise et qui réunit les parlementaires sensibles aux problématiques du monde entrepreneurial et des entrepreneurs qui souhaitent s'investir pour leur pays.

[Lire l'article publié dans la revue Génération Entreprise-Entrepreneurs Associés \(GEEA\).](#)

ENTREPRENEURS ET ÉLUS, ENSEMBLE POUR DÉFENDRE L'ATTRACTIVITÉ DU TERRITOIRE ET L'EMPLOI

Guillaume Chevrollier, Sénateur de la Mayenne



Membre de la Commission Aménagement du territoire et du développement durable, de la délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes, Guillaume Chevrollier est aussi investi à l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie. Il est cadre dans une entreprise privée.

L'entreprise doit être réhabilitée à sa juste valeur. Elle est un pourvoyeur d'emplois certes. Mais l'entreprise doit aussi être appréhendée et comprise comme un acteur structurant qui crée une dynamique de développement territorial. Il serait bon que entrepreneurs et élus se mettent plus souvent autour d'une table pour définir les contours d'un projet local et pérenne. C'est là un grand défi.

LA QUESTION ÉCRITE DU MOIS : FERMETURE DES SERVICES PUBLICS DE PROXIMITÉ

M. Guillaume Chevrollier attire l'attention de M. le ministre de la cohésion des territoires sur les fermetures ou les diminutions des horaires d'ouverture des bureaux de poste dans les territoires ruraux. Les élus locaux sont très inquiets quant au désengagement progressif de ce service public de proximité, qui, au-delà d'assurer la distribution du courrier ou de permettre aux habitants d'effectuer des opérations bancaires, joue un rôle clé dans l'aménagement du territoire et l'entretien du lien social. En Mayenne, plusieurs fermetures de bureaux de poste ont été annoncées, y compris dans des communes entre 1 800 et 4 000 habitants. Il souhaite savoir comment, selon lui, trouver l'équilibre entre la disparition des services public locaux et la prise en compte de leur numérisation inéluctable.

En attente de réponse du Ministère de la cohésion des territoires

EN DIRECT DE LA MAYENNE

De nombreux élus présents à l'inauguration de ma permanence

Lundi 28 mai, de nombreux élus mayennais étaient présents pour l'inauguration de ma permanence lavalloise.

C'était important pour moi de rappeler que cette permanence était un lieu de travail, de rencontres et de dialogue entre les élus et moi-même.



SI VOUS SOUHAITEZ

**Interpeller le Gouvernement (question orale ou écrite)
Me sensibiliser sur un sujet, me présenter un projet**

**Venez me rencontrer au 3, rue des Trois Croix, LAVAL
(ouverture tous les jours, de 9h00 à 12h00 et de 14h00 à 18h00)**



Soutenir les entrepreneurs

Visite à Saint Jean-sur-Mayenne dans les locaux de Sea Proven, expert en robotique marine, pour une présentation du navire autonome Sphyrna



Défendre le patrimoine

Au Château de Lassay pour saluer la restauration de ce très beau patrimoine. Soutien aux mayennais et aux collectivités locales engagés.



Expliquer le rôle du Sénat aux plus jeunes

Très heureux d'avoir fait découvrir mon rôle de sénateur à trois classes de CM2 du Pays de Château-Gontier pour la journée citoyenne du Lion's club.



Ecouter les jeunes adultes

Rencontre avec de jeunes mayennais et échanges sur des thèmes variés : l'engagement citoyen, la formation et l'orientation professionnelle.

www.guillaumechevrollier.fr



GUILLAUME CHEVROLLIER

Sénateur de la Mayenne (Pays de la Loire)

Au Sénat
15 rue de Vaugirard
75006 Paris
Tél : 01 42 34 43 41
g.chevrollier@senat.fr

En Mayenne
3 rue des Trois croix
53000 Laval
Tél : 02 43 65 60 98
permanence.chevrollier@gmail.com